

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DE SAINT-LOUIS (CROUS)



00000128

N° .....CROUS/CAB/DIR

Saint-Louis, le 06 FEV. 2026

## COMMUNIQUE

Suite au mot d'ordre (de 48 h renouvelables) des Journées Sans Tickets (JST) décrété par la Coordination des Étudiants de Saint-Louis (CESL), et sur instruction du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Directeur du Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) informe l'ensemble de la communauté universitaire de la **fermeture temporaire** des restaurants universitaires après **le dîner de vendredi 06 février 2026**.

En effet, tous les efforts déployés par le CROUS et l'Etat pour un service continu et de qualité en matière de restauration des étudiants se trouvent sérieusement compromis par ces actes, qualifiables de sabotage et répétitifs.

Le CROUS réaffirme sa disponibilité à œuvrer en faveur d'un dialogue social constructif entre les différentes parties prenantes afin de permettre une reprise rapide des activités dans un climat apaisé.

**La date de réouverture des restaurants vous sera communiquée ultérieurement !**



Dr Babacar DIOP

**LARGE DIFFUSION**